

## Avis de constitution

### SOCIETE « BIXAR MOBILITY »

Siège Abidjan, Cocody Angré 22ème  
arrondissement, Immeuble N'Zi, lot 3384j ilot 272, Lot  
3384J, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIXAR MOBILITY »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Transport de personnes et de marchandises ;

Exploitation, gestion de VTC ;

Livraison de colis, marchandises ;

Location, vente de véhicules

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 22ème  
arrondissement, Immeuble N'Zi, lot 3384j ilot 272, Lot  
3384J, Ilot 272

Dirigeant(s) M DANHO YAPO ROMARIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03015 du 30/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39353/GTCA/RC/2025 du 30/06/2025

